



**Rapports du Commissaire aux comptes
Exercice clos le 31.12.2019**

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DU CHER**

5 Rue Samson

18000 BOURGES

5 Rue Samson
18000 BOURGES

Exercice
du 1^{er} janvier 2019
au 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOURGES,
Le Commissaire aux Comptes,

COMPTAFRANCE,
Jérôme GOMBERT

Signé électroniquement le 20/07/2020 par
Jerome Gombert



État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019				Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	
		Brut		Amortis. Provisions		Net	
État exprimé en €							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles						
	Frais d'établissement	AA		AB			
	Frais de recherche et de développement	AE		AF			
	Concessions brevets droits similaires	AI	11 088,10	AJ	11 088,10		
	Fonds commercial	AM		AN			
	Autres immobilisations incorporelles	AQ		AR			
	Immobilisations incorporelles en cours	AU		AV			
	Avances et acomptes	AY		AZ			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	BC	7 524,49	BD	3 600,00	3 924,49	5 124,49
	Constructions	BG	380 955,47	BH	240 506,27	140 449,20	12 936,56
	Installations techniques, mat et outillage indus.	BK		BL			
	Autres immobilisations corporelles	BO	311 505,48	BP	298 879,16	12 626,32	18 456,69
	Immobilisations grevées de droit	BS		BT			
	Immobilisations corporelles en cours	BW	10 557,60	BX		10 557,60	
	Avances et acomptes	CA		CB			4 053,60
	Immobilisations Financières						
	Participations	CE		CF			
	Créances rattachées à des participations	CI		CJ			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM		CN			
Autres titres immobilisés	CQ	960,44	CR		960,44	960,43	
Prêts	CU	12 500,00	CV		12 500,00	5 000,00	
Autres immobilisations financières	CY	539,01	CZ		539,01	539,01	
	TOTAL (I)	DC	735 630,59	DE	554 073,53	181 557,06	47 070,78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	DH		DI			
	En-cours de production de biens et services	DL		DM			
	Produits intermédiaires et finis	DP		DQ			
	Marchandises	DT		DU		1 058,28	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX	14 087,53	DY		14 087,53	27 592,03
	Créances						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	340 823,57	EC		340 823,57	236 426,97
	Fournisseurs débiteurs	EF	203,75	EG		203,75	18 715,68
	Personnel	EJ		EK			34,52
	Organismes sociaux	EN	2 053,35	EO		2 053,35	329,54
	État, impôts sur les bénéfiques	ER		ES			
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV		EW			
	Autres créances	EZ	312 005,62	FA		312 005,62	286 432,07
	Valeurs mobilières de placement	FD		FE			
Disponibilités	FH	340 032,14	FI		340 032,14	413 727,02	
Charges constatées d'avance	FL	17 317,45	FM		17 317,45	6 374,56	
	TOTAL (II)	FP	1 026 523,41	FQ	0,00	1 026 523,41	990 690,67
COMPTES RÉGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III) FT	4 720,00			4 720,00	7 080,00
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) FX					
	Écarts de conversion actif	(V) GB					
TOTAL ACTIF		GF	1 766 874,00	GG	554 073,53	1 212 800,47	1 044 841,45

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Capitaux Propres	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	46 917,32	46 917,32
	Écart de réévaluation	AC	106 714,31	106 714,31
	Réserve	AE		
	Report à nouveau	AG	143 352,07	129 755,19
	Résultat de l'exercice	AI	-9 142,39	13 596,88
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK	6 000,00	12 000,00
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Écart de réévaluation	AQ		
	Subventions d'investissement	AS	6 499,99	
	Provisions réglementées	AU		
	Droits des propriétaires (commodat)	AW		
Total des capitaux propres	AY	300 341,30	308 983,70	
Provisions	Provisions pour risques et charges	BA	49 781,29	63 873,92
	Total provisions	BC	49 781,29	63 873,92
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE	57 120,00	2 322,74
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
	Total fonds dédiés	BI	57 120,00	2 322,74
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK	146 740,07	16 612,29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM	27 952,91	24 745,12
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	261 817,23	220 761,51
	Autres dettes	BP	248 264,94	234 928,19
	Produits constatés d'avance	BQ	120 782,73	172 613,98
	Total des dettes	BS	805 557,88	669 661,09
Écarts de conversion passif	BU			
TOTAL PASSIF		BW	1 212 800,47	1 044 841,45

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	
	Ventes de marchandises	AA		
	Production vendue : - Biens - Services	AC AE		
	Montants nets produits d'exploitation	AG	688 391,83	
			700 332,48	
Produits d'exploitation	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM	1 006 905,95	
	Dons	AO		
	Cotisations	AQ	39 227,39	
	Legs et donations	AS		
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU	2 322,74	
	Autres produits	AW	186 798,65	
		Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	1 235 254,73
		Total des produits d'exploitation (I)	BA	1 923 646,56
	Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)	BC	20 079,86	
			5 114,32	
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	21,87	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
	Total des produits financiers (III)	BQ	20 101,73	
			5 134,79	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS	37 431,59	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU	0,01	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
		Total des produits exceptionnels (IV)	BY	37 431,60
			6 003,50	
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	CA	1 981 179,89	
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	CC	9 142,39	
			0,00	
	TOTAL GENERAL	CE	1 990 322,28	
			1 704 758,24	

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG	
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI	1 058,28
	Autres achats non stockés	CK	644 217,39
	Services extérieurs	CM	38 602,41
	Autres services extérieurs	CO	69 928,68
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ	54 678,33
	Salaires et traitements	CS	722 257,61
	Charges sociales	CU	277 833,72
	Autres charges de personnel	CW	13 043,45
	Subventions accordées par l'association	CY	7 273,79
	Dotations aux amortissements	DA	18 359,31
	Dotations aux provisions	DC	52 141,29
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	57 120,00
	Autres charges	DG	17 648,78
	Total des charges d'exploitation (I)	DI	1 974 163,04
	Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)	DK	0,00
	Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM
Intérêts et charges assimilées		DO	1 582,92
Différences négatives de change		DQ	5,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		DS	
Total des charges financières (III)		DU	1 587,92
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW	14 571,32
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA	
	Total des charges exceptionnelles (IV)	EC	14 571,32
Participation salariés aux résultats (V)	EE		
Impôts sur les sociétés (VI)	EG		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	EI	1 990 322,28	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	EK	0,00	
TOTAL GENERAL	EM	1 990 322,28	

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Ressources	<u>Répartition par nature de ressources</u>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des ressources	0,00	0,00
Emplois	<u>Répartition par nature de charges</u>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	Total des emplois	0,00	0,00

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

- 1.1. Faits caractéristiques
- 1.2. Principes et méthodes d'évaluation
- 1.3. Comparabilité des comptes et changement de méthode
- 1.4. Autres éléments significatifs

2. Notes relatives aux postes du bilan

- 2.1. Variation des fonds propres associatifs
- 2.2. Variation des emprunts
- 2.3. Actif immobilisé
- 2.4. Provisions et charges à étaler
- 2.5. Créances & Dettes
 - 2.5.1. Etat des créances et des dettes
 - 2.5.2. Produits ajustés l'inventaire
 - 2.5.3. Charges ajustées à l'inventaire

3. Notes relatives aux postes du compte de résultat

- 3.1. Transfert de charges
- 3.2. Produits et charges exceptionnel(le)s

4. Autres informations sociales

- 4.1. Effectif et rémunération des 3 plus hauts salaires
- 4.2. Dons et remboursements de frais des bénévoles

5. Engagements hors bilan

1. Faits caractéristiques, principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

1.1. Faits caractéristiques

Le bâtiment situé au 3 rue Samson à Bourges, auparavant loué à la mairie a été acquis pour 131 715.81€. Il a été financé, en même temps que des factures liées aux travaux à venir, par un emprunt au Crédit Agricole pour 136 004€.

L'association a été impactée par la fin des CUI CAE avec un surcoût prévisible de la masse salariale de plus de 20 000 €.

1.2. Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes d'évaluation sont :

1.2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'amortissement économique est l'amortissement linéaire. Les amortissements sont calculés suivant les durées normales d'utilisation suivantes :

- Logiciels : 3 ans
- Constructions : 25 ans
- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Matériels et Mobiliers de bureau : 3 à 10 ans

Les investissements étaient suivis sous un tableau Excel, ils ont migrés vers le logiciel EBP immobilisations. Le recalcul a généré de faibles ajustements.

1.2.2. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

1.3. Comparabilité des comptes et changement de méthodes

La provision pour engagement de retraite était auparavant ajustée d'un exercice sur l'autre. Elle est maintenant reprise en totalité au titre de l'exercice précédent et dotée en totalité au titre de l'exercice en cours.

La comparabilité des exercices est assurée au niveau des autres comptes de bilan.

1.4. Autres éléments significatifs : COVID-19

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'association s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Pour faire face à cette baisse passagère d'activité, l'association a procédé notamment :

- Au recours au chômage partiel
- Aux arrêts maladie et pour garde d'enfants
- Au décalage des échéances sociales des dernières échéances

Elle envisage par ailleurs un emprunt auprès de France Active à partir de septembre 2020.

2. Notes relatives aux postes du bilan

2.1. Variation des fonds propres associatifs

		Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Fonds associatifs		165 631,63		6 000,00	159 631,63
Report à nouveau débiteur		129 755,19	13 596,88		143 352,07
Résultat		13 596,88		13 596,88	0,00
Subventions d'investissement	brute	0,00	6 500,00		6 500,00
	virée au résultat	0,00		-0,01	0,01
	nette	0,00	6 500,00	-0,01	6 500,01
TOTAL		308 983,70	20 096,88	19 596,87	309 483,71

2.2. Variation des emprunts

Contrats				Variation des emprunts			
Banque	Exercice	Motif du financement	Montant emprunté	01/01/2019	Augmentation (nouvel emprunt)	Diminution (capital remboursé)	31/12/2019
Banque Populaire Ligue	2016	Berlingo	12 000,00	7 336,20		2 601,13	4 735,07
Banque Populaire Education	2017	208	10 000,00	7 892,26		1 974,18	5 918,08
Crédit Agricole général	2019	Bâtiment 3 rue Samson	136 004,00	0,00	136 004,00	0,00	136 004,00
Total			158 004,00	15 228,46	136 004,00	4 575,31	146 657,15

Le capital du nouvel emprunt n'est remboursé qu'à partir de 2020. Les Intérêts Courus Non Echus ne figurent pas dans ce tableau.

2.3. Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Cessions, mises hors service, virements de poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 088,10			11 088,10
Terrains	7 524,49			7 524,49
Sur sol propre	138 461,32	131 715,81		270 177,13
Sur sol d'autrui				0,00
Constructions	104 328,34			104 328,34
Installation Générale Agencement et Aménagement des Constructions				0,00
Installations techniques, matériel et outillages industriels				0,00
Autres Installations générales, agencements, aménagements	104 244,29			104 244,29
immobilisations Matériel de transport	67 073,78			67 073,78
corporelles Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 738,97	449,00	0,56	140 187,41
Immobilisations en cours		10 557,60		10 557,60
Avances et acomptes	4 053,60		4 053,60	0,00
Autres titres immobilisés	960,43	0,01		960,44
Prêts et autres immobilisations financières	5 539,01	7 500,00		13 039,01
TOTAL	583 012,33	150 222,42	4 054,16	729 180,59

Les immobilisations en cours portent sur les travaux du siège.

L'augmentation des prêts concernent la participation aux fonds propres de La Ligue CVL jusqu'en 2021.

Les autres investissements ne sont pas significatifs.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Cessions, mises hors service, virements de poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 088,10			11 088,10
Terrains (Aménagements des)	2 400,00	3 600,00	2 400,00	3 600,00
Sur sol propre	138 461,32	10 527,68		148 989,00
Constructions				0,00
Sur sol d'autrui				0,00
Installation Générale Agencement et Aménagement des Constructions	91 391,78		67,29	91 324,49
Installations techniques, matériel et outillages industriels				0,00
Autres Installations générales, agencements, aménagements	104 244,29			104 244,29
immobilisations Matériel de transport	55 315,51	3 484,33		58 799,84
corporelles Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 040,55	2 956,48	162,00	135 835,03
TOTAL	535 941,55	20 568,49	2 629,29	553 880,75

2.4. Provisions et charges à étaler

Les provisions ont évolué comme suit :

Suivi des provisions 2019				
Postes	Montant initial	Augmentation par dotations	Diminutions par reprises	Montant final
Engagement retraite	63 873,92	49 781,29	63 873,92	49 781,29
Charges à étaler	7 080,00		2 360,00	4 720,00
Total	70 953,92	49 781,29	66 233,92	54 501,29

Les fonds dédiés ont évolué comme suit :

Suivi des fonds dédiés liés aux subventions 2019					
Projet	Année d'obtention	Fonds dédiés à engager au début de l'exercice	Fonds dédiés obtenus en cours d'exercice	Fonds dédiés utilisés en cours d'exercice	Fonds dédiés restant à engager à la fin de l'exercice
			<i>Engagements à réaliser sur subventions attribuées</i>	<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</i>	
DIVERS, actions prévention	2017	2 322,74		2 322,74	0,00
ARS, Accueil d'enfants de moins de 6 ans porteurs de différences	2019		18 620,00		18 620,00
CONSEIL REGIONAL, A vos ID	2019		38 500,00		38 500,00
		2 322,74	57 120,00	2 322,74	57 120,00

2.5. Créances & Dettes

2.5.1. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Autres immobilisations financières	13 039,01	13 039,01		
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	340 823,57	340 823,57		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 053,35	2 053,35		
Débiteurs divers	312 005,62	312 005,62		
Charges constatées d'avance	17 317,45	17 317,45		
TOTAUX	685 239,00	685 239,00	0,00	
ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine à plus d'1 an à l'origine	146 740,07	8 723,23	138 016,84
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	261 817,23	261 817,23		
Personnel et comptes rattachés	90 344,61	90 344,61		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 149,47	89 149,47		
Dettes sur immobilisations		0,00		
Autres dettes	68 770,86	68 770,86		
Produits constatés d'avance	120 782,73	120 782,73		
TOTAUX	777 604,97	639 588,13	138 016,84	

2.5.2. Produits ajustés à l'inventaire

Produits à recevoir		
Postes du bilan	Montant en €	
Clients		38 090,43
Factures à établir	38 090,43	
Organismes sociaux		2 053,35
CPAM	0,00	
Uniformation	2 053,35	
Subventions de fonctionnement		357 454,20
Europe	54 108,40	
Etat	19 530,91	
Conseil régional	100 606,30	
Conseil départemental	42 713,00	
Communes	4 000,00	
Ligue Nationale	81 673,00	
Autres financeurs	54 822,59	
Total		397 597,98

Avoirs à établir	
Postes du bilan	Montant en €
Prestations	315,16
Total	315,16

Produits Constatés d'Avance	
Postes du bilan	Montant en €
Clients	0,00
Affiligue 2019	41 149,40
Subventions	79 633,33
Total	120 782,73

2.5.4. Charges ajustées à l'inventaire

Charges à payer		
Postes du bilan	Montant en €	
Dettes fournisseurs		87 975,98
Charges	87 975,98	
Dettes Fiscales et Sociales		139 372,20
Congés payés	90 344,61	
Charges sur congés payés	47 803,59	
Centre Français à l'Etranger	1 224,00	
Total		227 348,18

Avoirs à recevoir	
Postes du bilan	Montant en €
Rabais, Remises, Ristournes	3 333,78
Total	3 333,78

Charges Constatées d'Avance	
Postes du bilan	Montant en €
Charges constatées d'avance	17 317,45
Total	17 317,45

3. Notes relatives aux postes du compte de résultat**3.1. Transfert de charges**

Transfert de charges	
IJSS	4 321,05
Uniformation	2 453,35
UFOLEP	29 311,95
USEP	21 175,27
La Ligue CVL	57 102,55
Autres	6 739,18
Total	121 103,35

3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels des prestations antérieures	9 260,49
Produits exceptionnels des subventions antérieures	27 127,00
Produits exceptionnels des organismes sociaux	1 044,10
Produits de Cession des Eléments d'Actif Cédés	0,00
Quote-part des subventions d'invest, virée au résultat	0,01
Total	37 431,60

Charges exceptionnelles	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	60,60
Pénalités à caractère social	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	14 510,72
Total	14 571,32

4. Autres informations

4.1. Effectif et rémunération des 3 plus hauts salaires

L'effectif moyen de l'association est de 26 ETP (équivalents temps plein).

Le montant des rémunérations des 3 plus hauts cadres salariés est de 123 058.56 €.

4.2. Dons et remboursements de frais des bénévoles

Les bénévoles ont bénéficié de remboursements de frais à hauteur de 1 025.96€

5. Engagements hors bilan

5.1. Emprunts

Emprunts		Engagements hors bilan			
Banque	31/12/2019	Total	A - d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Banque Populaire Ligue	4 735,07	90,49	68,71	21,78	0,00
Banque Populaire Education	5 918,08	125,09	70,04	55,06	0,00
Crédit Agricole général	136 004,00	19 457,47	1 873,50	6 628,72	10 955,25
Total	146 657,15	19 673,05	2 012,25	6 705,56	10 955,25

5.2. Crédits-baux

L'association n'a pas eu recours à des crédits-baux.

5.3. Cautions

Il n'y a pas de caution reçue ou donnée.